

**REUNION GROUPE DE PAROLES ET D'ECHANGES Parrains & Marraines
du mercredi 15 mai 2019 à la MDA**

❖ **12 personnes présentes dont 2 nouvelles participantes**

Comme lors de la réunion précédente ; les discussions et échanges, qui se sont tenus lors de cette rencontre, ont porté sur les difficultés des parrains/marraines dans leurs relations avec leurs filleuls et plus particulièrement des marraines avec leurs filleules mères de famille.

Les témoignages ci-dessous sont des exemples de situations complexes rencontrées par les parrains/marraines. Ceux qui se sont exprimés m'excuseront si la restitution de leurs récits comporte quelques erreurs d'interprétation ou des manques de précisions.

➤ **Premier témoignage :**

Une marraine fait état de la situation désespérante de la famille qu'elle parraine depuis 4 ans.

Cette famille angolaise est arrivée en France avec 3 enfants actuellement âgés de 21, 18 et 13 ans, le père étant en prison en Angola. Depuis le parrainage, la maman a eu un enfant, il y a deux ans avec un autre père. Le premier père est revenu en France et a obtenu le statut de réfugié. Il a retrouvé sa famille et un nouveau bébé très prématuré est né il y a environ 1 mois. Il est hospitalisé depuis sa naissance. Le père des 4 enfants est logé par la Relève. La mère bénéficie d'une carte de séjour Vie privée / Vie familiale pour un an et est également logée par la Relève dans un autre appartement car elle n'accepte le mari sous son toit tant qu'il ne travaille pas.

La marraine qui a déjà beaucoup de difficultés à suivre cette famille, dont les aînés sont en échec scolaire, se sent trahie de n'avoir pas été informée de cette dernière grossesse et de se trouver confrontée à l'arrivée d'un nouveau-né dans des conditions aussi défavorables.

Pour la marraine, ce parrainage est trop lourd à porter et relève d'un accompagnement social. Elle vit cette expérience comme un échec total.

Réactions des participants suite à ce témoignage :

- Il ne faut pas qu'elle se sente coupable, il y a des familles de réfugiés dont le cas relève des services sociaux. Elle-même est allée jusqu'au bout, voire au-delà, de ce qu'elle se sentait capable de faire. Elle n'a pas donc de raison de se culpabiliser.
- L'assistance s'interroge sur la situation des marraines qui se retrouvent en charge d'une famille à problème : auprès de qui peuvent-elles avoir un soutien ?
- Il faut arriver à garder une certaine distance dans les relations avec les filleuls, éviter la sensiblerie quand la famille relève plus du cas social que de sa situation de réfugiée.
- Pour le jeune de 18 ans dont la situation scolaire est catastrophique, un parrain conseille de voir si une scolarisation est possible chez les **Apprentis d'Auteuil à la Côte Saint-André**.

Adresse : 22 Avenue Hector Berlioz, 38260 La Côte-Saint-André - Téléphone : 04 74 20 22 30

Mail : lycee-pro.jean-marie-vianney@fondation-auteuil.org

Située à La Côte Saint André (38), la maison d'enfants à caractère social Jean-Marie Vianney accueille tout au long de l'année jusqu'à 80 garçons et filles âgés de 12 à 18 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le Juge des Enfants dans le cadre de mesures de protection de l'enfance et d'assistance éducative. En complément de cet accueil, 15 places sont proposées en placement familial et 20 places pour les MNA.

Cette marraine dira à l'issue de cette réunion : *"Merci pour cette réunion ! J'ai pu évacuer une grosse partie de ma colère et de mon désarroi."*

Malgré cette expérience de parrainage pénible, cette dernière a parrainé une nouvelle filleule de RDC âgée d'une trentaine d'années, qui a un enfant de 10 ans resté au pays. Les relations avec cette filleule sont tout à fait satisfaisantes et sans problème majeur.

- **Autre cas évoqué** : Une participante témoigne de la difficulté d'une jeune marraine, sans expérience, se retrouvant avec le lourd fardeau d'un parrainage d'une femme en CADA à Romans avec 3 enfants, en attente de la CNDA et dont l'intégration dans la société française est difficile.

Questions soulevées suite aux deux témoignages précédents et réactions des participants :

- *La difficulté pour une marraine seule de parrainer une famille à problèmes, quel soutien et auprès de qui peut-elle le trouver ?*
- *Les cas compliqués des femmes enceintes ou avec des jeunes enfants qui auraient besoin d'être accompagnées d'un référent éducatif / culturel en plus du parrainage.*
- *Cependant, si ces parrainages entraînent des sentiments d'impuissance et de déception, il ne faut pas les vivre comme des échecs.*
- *Information d'Alain L. : L'Apardap relance un groupe d'écoute et de paroles pour les Femmes filleules.*

➤ **Deuxième témoignage :**

Une marraine raconte comment elle se sent trahie par son filleul (guinéen -25 ans) qui lui a révélé que sa copine était enceinte de 7 mois. La marraine vit mal cette nouvelle qui lui a été annoncée si tardivement. Elle déclare qu'elle s'est engagée pour le parrainage d'un célibataire et non d'une famille, qui représente des charges supplémentaires.

Elle est blessée que son filleul ne se soit pas confié plus tôt et qu'il la mette devant un fait accompli.

Question suscitée par ce témoignage : *Quelle est la position des parrains/marraines vis-à-vis des enfants qui naissent, faut-il qu'ils acceptent cette nouvelle responsabilité et assument aussi le rôle de tuteur ou de référent pour les enfants ?*

➤ **Troisième témoignage :**

Une marraine évoque le cas de son filleul (35 ans - RDC) qui a disparu. La communication s'est rompue et elle a perdu le contact avec lui. Quand elle s'inquiétait de sa situation, il répondait *"Dieu va m'aider"*.

La marraine s'avoue blessée de cette rupture et ne sait pas comment il va s'en sortir.

Cette même marraine assure, par ailleurs, deux autres parrainages :

- une famille qui s'en sort très bien ;
- une filleule congolaise qui travaille et gagne sa vie. Ses enfants sont au pays et son mari, qui s'était enfui et caché poursuivi pour cause de Défense des droits de l'Homme en RDC, est retourné auprès d'eux pour s'en occuper.

➤ **Quatrième témoignage :**

Une marraine ne voit plus sa filleule (43 ans - RDC) depuis septembre 2018.

Au début sa filleule l'appelait tous les deux jours. Depuis elle a rejoint une Eglise Evangéliste. La marraine tente de l'appeler encore de temps en temps pour avoir des nouvelles mais sans plus.

Point positif : Avantage de fréquenter une paroisse ou une église pour les réfugiés : ils peuvent y trouver des possibilités de rencontres, d'accompagnement et d'hébergement.

➤ **Cinquième témoignage :**

Un parrain, qui n'en est plus à un parrainage près, a été interpellé par une institutrice d'une école de son quartier pour lui présenter une maman de 24 ans, du Kosovo et d'origine albanaise, avec un enfant en maternelle et un bébé de 22 mois, qui aurait besoin d'aide. Un nouveau parrainage en vue !?... il entreprend déjà un accompagnement de cette famille.

➤ **Points abordés pendant la réunion en vrac :**

→ Concernant l'hébergement :

- *Dispositif en cours par l'Apardap de mise à disposition de logements avec prise en charge de la famille par un collectif.*
- *Autre Info : Solidarité Charles de Foucault -association reconnue d'Echirolles - qui aide à l'hébergement des réfugiés*

→ Prise en charge de frais d'hospitalisation pour migrants dépourvus de tout dispositif d'aide sociale : Il existe un fonds exceptionnel pour indigents.

- *Il faut s'adresser à l'Action Sanitaire et Sociale de la CPAM.*
- *En cas de besoin d'information sur ces questions s'adresser à Dominique Vallée de l'Apardap qui maîtrise bien ces questions.*

→ Un parrain réitère son mécontentement concernant les (non)prestations de l'avocate Me Pierrot. Il estime qu'elle devrait être *black-listée* par l'Apardap.

Par contre une avocate conseillée à Paris : Me Pauline Blanc au Barreau de Paris.

→ Un parrain s'étonne du peu de place accordée au rôle et à l'importance du groupe de paroles pour les parrains/marraines lors de l'assemblée générale de l'Apardap.

PROCHAINE REUNION

mardi 2 juillet à 18 h

Maison des accueillis - 8, rue Pierre Duclot

Contact :

Marie-Claire Rivoire - 06 81 02 82 15
mc.rivoire.grenoble@gmail.com